



# SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°275

JUILLET 2020

## CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOLAY DU 3 JUILLET 2020

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Joël BOURRIGAUD, maire sortant.

Madame Lauriane DOUILLARD est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Joël BOURRIGAUD donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 28 juin 2020.

La liste « SAINT-DOLAY TERRITOIRE D'AVENIR » conduite par Patrick GERAUD a recueilli 411 suffrages et obtenu 14 sièges. Sont élus :

**Patrick GERAUD, Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Christine CHAZELLE, Jean-Pierre HAMON, Gaëlle DAVID, Vincent SAULNIER, Patricia CANAUX, Bruno CRESPEL, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD.**

La liste « VIVRE ET AGIR à SAINT-DOLAY » conduite par Muriel MALNOE a recueilli 403 suffrages, soit 3 sièges.

Sont élus :

**Muriel MALNOE, Yoann COLPIN, Emmanuelle GONÇALVES.**

La liste « SAINT-DOLAY CITOYENS ! » conduite par Claire GERARD a recueilli 241 suffrages, soit 2 sièges.

Sont élus :

**Claire GERARD, Stéphane PELLION.**

M. Joël BOURRIGAUD, déclare le conseil municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 28 juin 2020.

### ELECTION DU MAIRE

Mme Isabelle Sirlin, doyenne de l'assemblée, en prend la présidence. Elle dénombre 19 conseillers présents et constate que le quorum est atteint. Elle invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire à scrutin secret. Patrick Géraud est le seul candidat à se présenter.

Mme Sirlin demande la constitution du bureau, le conseil municipal désigne deux assesseurs :

- Mme Claire Gérard
- Mme Patricia Canaux.

Le dépouillement du vote a donné :

### **Résultats du scrutin à 1 seul tour**

Nombre de votants 19

Nombre de suffrages déclarés nuls et blancs 4

Nombre de suffrages exprimés 15

Majorité absolue 8

Patrick Géraud obtient 15 voix. Ayant obtenu la majorité absolue, Patrick Géraud est proclamé maire et immédiatement installé.

### **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Sous la présidence de M. Patrick GERAUD, maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints. Le conseil municipal, après délibération, fixe à 5 le nombre des adjoints au maire de la commune.

### **ELECTION DES ADJOINTS**

M. le Maire rappelle que les adjoints sont élus à scrutin secret par liste et à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

M. le Maire constate qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint a été déposée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

À déduire bulletins blancs et nuls : 5

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

La liste a obtenu : 14 voix

La liste a obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

**1<sup>ère</sup> Adjointe : Isabelle SIRLIN**

**2<sup>ème</sup> Adjoint : Nicolas GURIEC**

**3<sup>ème</sup> Adjointe : Gaëlle DAVID**

**4<sup>ème</sup> Adjoint : Jean-Pierre HAMON**

**5<sup>ème</sup> Adjointe : Aurélie MILLIN DE GRANDMAISON**

### **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL**

M. le Maire fait lecture au conseil municipal de la charte de l'élu local.

### **ELECTION DES DELEGUES EAUX DU MORBIHAN**

M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'il y a lieu d'élire deux délégués qui siègeront au Collège électoral pour « Eau du Morbihan »

Sont élus les deux délégués suivants : **M. Nicolas GURIEC et Mme Lauriane DOUILLARD**

### **ELECTION DES DELEGUES SIVU DE LA ROCHE-BERNARD**

M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'il y a lieu d'élire les délégués qui siègeront au SIVU de La Roche-Bernard.

Sont élus les deux délégués suivants : **M. Nicolas CHESNIN délégué titulaire et M. Jean-Pierre HAMON délégué suppléant.**

**ELECTION DES DELEGUES ENERGIE MORBIHAN**

M. Le Maire informe les conseillers municipaux qu'il y a lieu d'élire les délégués qui siègeront au Syndicat Energie Morbihan.

Sont élus les deux délégués suivants : **M. Patrick GERAUD et M. Vincent SAULNIER**

**CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 JUILLET 2020**

**Présents : 19**

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20h30.  
Lauriane Douillard est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

**A. DELIBERATIONS**

1. Indemnités de fonction au maire
2. Indemnités de fonction aux adjoints au maire
3. Délégation du conseil municipal au maire
4. Constitution des commissions municipales
5. Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
6. Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du C.C.A.S.
7. Nomination des délégués du Centre National d'Action Sociale (CNAS)

**B. QUESTIONS DIVERSES et INFORMATIONS**

**A. DELIBERATIONS.**

**1. Indemnités de fonction au maire**

M. le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT (Code Général des Collectivités Locales).

En fonction de la population de Saint-Dolay, le taux maximal est de 51.6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

M. le Maire propose une indemnité de fonction inférieure au barème afin de dégager un budget permettant de créer deux postes de conseillers délégués sans augmenter l'enveloppe budgétaire globale.

L'avis du conseil municipal est sollicité pour :

- fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire à 37 % (soit 1439,07 € brut mensuel)
- fixer la date d'effet au 3 juillet 2020 (entrée en fonction)

**Votes : 17 pour / 2 abstentions**

**2. Indemnités de fonction aux adjoints au maire**

Considérant que la commune de Saint-Dolay étant dans la strate de 1 000 à 3 499 habitants peut fixer le taux maximum des indemnités de fonction des adjoints à 19,8 %.

M. le Maire propose de fixer le pourcentage des indemnités comme suit :

- à la 1<sup>ère</sup> adjointe : 15.5 % de l'indice 1027 (soit 602,86 € brut mensuel)
- du 2<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> adjoint : 13.5 % de l'indice 1027 (soit 525,06 € brut mensuel)
- à deux conseillers municipaux ayant reçu une délégation : 4 % de l'indice 1027 (soit 155,57 € brut mensuel)

Le conseil municipal est sollicité pour :

- valider avec effet immédiat, soit le 15 juillet 2020, le montant des indemnités des adjoints et des conseillers municipaux délégués
- fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au taux mentionné ci-dessus de l'indice brut terminal de la fonction publique

**Votes : 17 pour / 2 abstentions**

- fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif à deux conseillers municipaux délégués :  
Christine CHAZELLE et Nicolas CHESNIN

**Votes : 14 pour / 3 abstentions / 2 contre**

### **3. Délégation du conseil municipal au maire**

M. le Maire présente les 16 délégations du conseil municipal données au maire.

Claire Gérard propose que le Maire n'en fasse usage qu'en cas d'urgence. M. Le Maire rappelle qu'il a obligation d'en informer le conseil municipal. Patricia Canaux propose d'évoquer ces questions lors de la mise en place du règlement intérieur du conseil municipal.

**Votes : 17 pour / 2 abstentions**

### **4. Constitution des commissions municipales**

L'article L2121-22 du CGCT permet au conseil municipal de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

M. le Maire propose 12 commissions thématiques dans lesquelles les élus se répartissent.

Tous les élus sont invités à venir aux deux commissions Finances et Environnement.

Les adjoints au maire sont automatiquement invités à toutes les commissions.

Les conseillers municipaux se positionnent dans les commissions de leur choix :

**Voir le tableau des commissions ainsi que leurs membres en Annexe .**

**Vote : à l'unanimité**

### **5. Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale**

M. le Maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le Conseil Municipal.

M. le Maire propose de fixer à dix le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire

**Vote : à l'unanimité**

### **6. Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

M. le Maire rappelle qu'il est Président de droit du C.C.A.S. et qu'il ne peut être élu sur une liste.

Le conseil municipal propose de fixer à 5 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du C.C.A.S.

1 seule liste s'est présentée.

Le vote, au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

**Par 16 voix pour et 3 votes blancs.**

Les membres de la liste sont élus :

**Isabelle SIRLIN, Jean Pierre HAMON, Claire GERARD, Lauriane DOUILLARD, Bruno CRESPEL.**

**7. Nomination des délégués du Centre National d'Action Sociale (CNAS)**

**Carole RABILLARD**, représentant les agents communaux et **M. le Maire Patrick Géraud**, représentant les élus, sont élus délégués.

**Vote : à l'unanimité**

**B. QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**

M. le Maire demande s'il y a des questions. Claire Gérard demande la possibilité de tenir une permanence le samedi matin : la question va être traitée avec les adjoints.

**PERMANENCES du Maire et des Maires-Adjoints**

**Patrick Géraud , Maire**

Finances – Voirie – Assainissement – Urbanisme – Services techniques – Environnement  
le vendredi de 9h à 12h

**Isabelle Sirlin, 1<sup>ère</sup> adjointe**

Affaires sociales – Emploi et Formation – Finances  
le jeudi de 9h30 à 11h

**Nicolas Guriec, 2<sup>ème</sup> adjoint**

Bâtiments communaux – Agriculture – Patrimoine – Artisanat et Commerce  
le samedi de 9h à 10h30

**Gaëlle David, 3<sup>ème</sup> adjointe**

Affaires scolaires – Restauration scolaire – Transports scolaires – Enfance et Jeunesse  
le mercredi de 10h30 à 12h

**Jean-Pierre Hamon, 4<sup>ème</sup> adjoint**

Associations – Activités sportives – OMSCL – Sécurité  
le mardi de 9h30 à 11h

**Aurélia Millin de Grandmaison, 5<sup>ème</sup> adjointe**

Information et Communication – Activités culturelles – Médiathèque – Site internet  
le lundi de 9h à 10h30.

**Les élus proposeront des rendez-vous en semaine en fonction de leurs disponibilités.**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 26 AOÛT 2020 A 20H30**

**SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE**

**afin de respecter les consignes sanitaires de distanciation sociale**

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE**

**Les conseils municipaux auront lieu les derniers mercredis de chaque mois.**

### Saint-Dolay Citoyens !

**Commissions municipales** : nous avons choisi de nous investir dans un maximum de commissions en lien avec les valeurs portées par la liste citoyenne.

Nous avons accepté de rejoindre la liste de la majorité municipale pour la constitution du CCAS ; cet organe est porteur de la question de la solidarité sur la commune et du lien social pour les plus fragiles, notamment les personnes âgées.

**Votes des indemnités** : nous nous sommes abstenus lors du vote des indemnités du maire et des adjoints car nous considérons qu'il est nécessaire de partager les responsabilités municipales en nommant davantage de conseillers délégués. Cela aurait impliqué plus de conseillers indemnisés, donc engagés et investis pour la commune.

**Citoyenneté** : nous avons demandé une commission municipale dédiée à la citoyenneté pour plus de démocratie participative. Demande en attente de réponse de la majorité.

**Important** : les Dolaysiennes et Dolaysiens qui sont inscrits sur les listes électorales de Saint-Dolay et qui auraient déménagé à l'intérieur de la commune, sont invités à venir en mairie signaler leur changement d'adresse pour la mise à jour du fichier électoral.

**Rappel** : la mairie est ouverte au public les lundi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; les mardi et jeudi de 8h15 à 12h00 (fermé l'après-midi) et le samedi de 9h00 à 12h00 (sauf en juillet et août)

Si besoin, vous pouvez contacter la police pluri-communale par e-mail : [police@ppc-sud-vilaine.fr](mailto:police@ppc-sud-vilaine.fr)

### Le Dworking ouvre ses portes le 5 août prochain !

Le Dworking, c'est quoi ? C'est un espace de travail partagé dans le centre-bourg de Saint-Dolay. Un endroit dans lequel vous pouvez venir travailler au mois ou à la journée selon vos besoins et venir échanger autour d'un café. Nous mettons à votre disposition un bureau et une connexion internet.

Ça vous intéresse ? C'est simple, contactez l'association : [hello@ledworking.fr](mailto:hello@ledworking.fr) / 06 60 41 70 72

#### TARIFS

journée	5 €	20 demi-journées	70 €
mi-temps (abonnement mensuel)	40 €	temps plein (abonnement mensuel)	65 €

<https://www.facebook.com/ledworking>

### Association Loisirs Danse Saint-Dolay

Les cours de Modern Jazz sont enseignés par une professeure de danse agréée d'état et commencent dès l'âge de 4 ans. Ils sont également proposés aux adultes.

Les cours ont lieu les mardis et vendredis soir à la salle des sports de Saint-Dolay et reprendront à partir du 15 et 18 septembre 2020.

**Deux permanences pour les inscriptions** auront lieu le samedi 5 septembre de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Saint-Dolay et le lundi 7 septembre de 17h à 19h à la salle des sports de Saint-Dolay

**Contact** : 06 83 84 76 79      **Email** : [associationloisirsdanse@yahoo.fr](mailto:associationloisirsdanse@yahoo.fr)

## Agenda de la Médiathèque

### La médiathèque est ouverte tout l'été aux jours et horaires habituels

La consultation sur place n'est toujours pas autorisée,  
mais il est à nouveau possible d'emprunter 7 livres, 2 DVD et 5 CD par carte.  
Les postes informatiques et la wifi sont accessibles gratuitement.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire à l'entrée de la médiathèque.

À bientôt !

Retrouvez-nous sur notre page Facebook **@MediathequedeSaintDolay**  
ainsi que sur le site web **www.saintdolay.fr**

Horaires d'ouverture de la médiathèque  
mercredi 9h30/12h et 13h30/18h30 | jeudi 16h30/18h30 | vendredi 16h30/18h30 | samedi 9h30/12h

Téléphone : 02 99 90 29 29 / Email : [mediatheque@saintdolay.fr](mailto:mediatheque@saintdolay.fr)

**La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)** du Morbihan organise une campagne de lutte biologique contre les **chenilles processionnaires du pin** à l'automne 2020. Si vous êtes concernés, merci de vous inscrire auprès de la mairie où tous les renseignements vous seront fournis.

**ANNEXE : COMMISSIONS MUNICIPALES**

<b>Commissions</b>	<b>Maire, Adjoint, Conseiller municipal délégué</b>	<b>Membres</b>
Finances	Patrick GERAUD	Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Christine CHAZELLE, Vincent SAULNIER, Patricia CANAUX, Bruno CRESPEL, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD, Muriel MALNOË, Yoann COLPIN, Emmanuelle GONÇALVES, Claire GERARD, Stéphane PELLION
Environnement	Patrick GERAUD	Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Christine CHAZELLE, Vincent SAULNIER, Patricia CANAUX, Bruno CRESPEL, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD, Muriel MALNOË, Yoann COLPIN, Emmanuelle GONÇALVES, Claire GERARD, Stéphane PELLION
Voirie Assainissement	Patrick GERAUD Nicolas GURIEC	Isabelle SIRLIN, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Vincent SAULNIER, Patricia CANAUX, Bruno CRESPEL, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE
Affaires sociales	Isabelle SIRLIN	Patrick GERAUD, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD, Claire GERARD
Emploi Formation	Isabelle SIRLIN	Patrick GERAUD, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD, Bruno CRESPEL
Bâtiments Communaux - Patrimoine	Nicolas GURIEC	Patrick GERAUD, Isabelle SIRLIN, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Vincent SAULNIER, Patricia CANAUX, Stéphane PELLION, Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD
Artisanat – Commerce - Agriculture	Nicolas GURIEC	Patrick GERAUD, Isabelle SIRLIN, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Yoann COLPIN, Christine CHAZELLE, Vincent SAULNIER, Patricia CANAUX, Stéphane PELLION, Yannick ROUSSE, Isabelle PERRAIS
Affaires scolaires – Enfance Jeunesse	Gaëlle DAVID Délégué Nicolas CHESNIN	Patrick GERAUD, Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Lauriane DOUILLARD, Claire GERARD
Associations – Activités sportives	Jean-Pierre HAMON	Patrick GERAUD, Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Bruno CRESPEL, Patricia CANAUX, Claire GERARD
Sécurité	Jean-Pierre HAMON	Patrick GERAUD, Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Vincent SAULNIER, Patricia CANAUX, Bruno CRESPEL, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE
Information Communication – Activités Culturelles	Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON Déléguée Christine CHAZELLE	Patrick GERAUD, Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Patricia CANAUX, Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD, Yoann COLPIN, Stéphane PELLION
Médiathèque	Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON	Patrick GERAUD, Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Christine CHAZELLE, Patricia CANAUX